



EDITO

L'action syndicale se construit avec, et au milieu, des salarié(e)s, au travers de l'action conjuguée des militant(e)s de terrain et des élu(e)s. C'est cette **légitimité** du terrain, de la souffrance au travail partagée au quotidien, de la pénurie subie chaque jour, des injonctions contradictoires endurées, qui définit un syndicalisme réellement au service des Agent(e)s.

Aucun(e) de nos militant(e)s ou élu(e)s n'est un(e) *permanent(e) syndical professionnel*:

- nos mandats sont statutairement **tournants** et **révocables** (dans la mesure du possible),
- nos actions sont lisibles au quotidien,
- notre activité est celle de chacun(e) de nos collègues.

Cette pratique **déontologique** garantit une défense des intérêts immédiats des salarié(e)s tout en participant à transformer la société.

Elle contribue également à faire de **SUD** un syndicat:

- de proximité et de terrain,
- unique dans son fonctionnement,
- et transparent vis à vis de ses mandants.



VISITES de SITES et DEFENSES INDIVIDUELLES

"Alors qu'augmente dramatiquement l'implication de SUD dans la défense individuelle de salarié(e)s en lien avec votre lecture rigide et simplement technicienne de situations souvent alarmantes (...), vous niez en bloc la réalité structurelle de la situation!"

(Déclaration SUD - CE 24/11/2011)

"Nous n'oublierons pas non plus les moutons à 5 pattes, les chats noirs, les laissés-pour-compte et autres placardisés (...), les victimes de la fusion (...), les collègues des PAG, les CDD rejetés dans la précarité, les oubliés des primes et autres parts variables, ..."

(DP 10/01/2012)





SUD, un syndicat de proximité!

SUD considère le terrain comme ...

- la base de l'action syndicale,
- la base du mandat que nous ont confié les Agent(e)s en 11/2009,
- le lieu privilégié des échanges avec l'ensemble des Agent(e)s,
- le lieu de l'expression des Agent(e)s concernant la politique de l'Etablissement,
- le lieu de l'interpellation de leurs Représentant(e)s du Personnel,
- un moment privilégié, direct, avec les salarié(e)s dans un contexte d'activité professionnelle.



SUD

c'est ...

- des visites **régulières** de **tous les sites**, même les plus éloignés, même les plus petits,
- un passage en moyenne **une fois par trimestre**,
- un temps dédié **long**,
- un contact **avec tou(te)s les Agent(s)**: orientation, placement, indemnisation, PAG, encadrement, précaires, ...
- une présence **régulière, constante**, indépendante de *l'air du temps*,
- des panneaux syndicaux à jour!

ce n'est pas ...

- dans un *rayon de 20 km* de ma propre boutique,
- *quand j'ai le temps* et qu'il me reste encore un peu de délégation non consommée,
- un passage en *coup de vent* juste avant le week-end,
- des contacts limités avec les sympathisant(e)s, voire les seul(e)s *adhérent(e)s*, ,
- faire acte de présence *en période électorale*, ou dans l'espoir de récupérer un mouvement social local.

Vous souhaitez approfondir cette question, ainsi que les positions de Solidaires SUD Emploi Bretagne ?
Rendez-vous sur notre [site de campagne](#) !





Défendre nos droits avec force et conviction !

Première conséquence d'une **présence** forte et régulière sur le terrain, de la reconnaissance de l'**intégrité** de ses militants, de sa **maîtrise** des dossiers et de son **immersion** professionnelle au milieu des Agent(e)s, **SUD** est constamment sollicité par des Agent(e)s (y inclus adhérents d'autres Organisations syndicales) afin d'assurer la défense de leur droits face à une Direction de plus en plus *maltraitante*.

Au delà de certains dossiers emblématiques, et de quelques (trop) rares dossiers défendus en intersyndicales, petit florilège ...

J'ai envoyé le même mail à l'ensemble des syndicats de pôle emploi et vous êtes le seul à m'avoir répondu.
(A., 30/01/12)

En effet, la simple mise à disposition (sur table) d'une documentation sur Ma ligne d'écoute, ou la proposition d'une démarche médicale, prêterait à sourire, si le mal-être exprimé n'était pas aussi fort.
(V., 14/06/11)

... mettre fin à sa situation, aussi inique qu'ubuesque. et saisine aux Prud'hommes. Solidaires Sud Emploi poursuivra évidemment son rôle d'appui et de défense.
(M., 16/09/2009)

Je compte 3 refus de postes depuis un an. J'espère avoir ma chance cette fois ci car je désespère et je commence franchement à douter de moi.
(G., 10/2011)

Je t'informe de l'arrêt de ton activité ... pour pallier à un 'retour sur investissement' de ton temps très décevant eu égard aux enjeux et à la plus-value possible de nos services.
(D., 6/10/2011)

Je suis en arrêt de maladie depuis plus d'un an, ... suite à 'l'accueil' qui m'a été réservé à (...) où à l'époque " on n'avait pas besoin de moi " dixit le directeur.
(M., 30/07/2010)

Sur la mandature en cours (2009 - 2012), **SUD** a accompagné un grand nombre d'Agent(e)s afin de défendre leurs droits, y compris les plus basiques, face à une Direction qui ne s'encombre en général pas d'**humanité** dans le traitement des dossiers, quand elle ne ferme pas les yeux, voire n'encourage, des pratiques locales à la limite de la légalité ! Ces dossiers ont été portés et défendus avec force et conviction jusqu'à un dénouement négocié favorable à l'Agent(e).

- adaptation de poste,
- adaptation TH,
- inaptitude à l'emploi,
- mobilité forcée,
- discrimination en CPL,
- placardisation,
- réintégration sur site,
- absence de contrat/convention,
- départ en retraite,
- arrêt d'activité,
- mutation,
- refus d'EID,
- sélection interne,
- anti syndicalisme primaire, ...



Vous souhaitez approfondir cette question, ainsi que les positions de **Solidaires SUD Emploi Bretagne** ?
Rendez-vous sur notre **[site de campagne](#)** !

